



Martine KERYER
Secrétaire Nationale
Santé et condition de travail
& Handicap
☎ 06.61.80.96.25
Martine.keryer@cfecgc.fr

Destinataires :
Fédérations et Syndicats non fédérés
Unions Régionales
Unions Départementales
Exécutif Confédéral

IPC 2017-21

Paris, le 13 décembre 2017

FORMATIONS SANTÉ AU TRAVAIL

Nous avons le plaisir de vous informer que le Secteur Santé au Travail de la Confédération, dispensera au premier semestre de l'année 2018 les modules de formations suivants :

- ✓ "Les Risques psycho-sociaux, généralités et ressources de base d'un syndicaliste"
- ✓ "Santé et sécurité au travail. Gestion et prévention des Accidents du travail et maladies professionnelles et le rôle des représentants du Personnel"
- ✓ "Les Risques psycho-sociaux et le CHSCT" (Comité Economique et Social)
- ✓ "L'Ecoute des salariés en souffrance tout en sachant se protéger"
- ✓ "Le Burn out"
- ✓ "La Qualité de vie au travail"
- ✓ "Le rôle des IRP dans la prévention de perte d'emploi pour raison de santé"

Vous trouverez ci-après un nouveau planning de ces formations pour le premier semestre 2018.

Pour mémoire nous vous rappelons que pour s'inscrire aux différents modules de formations, il faut **être adhérent CFE-CGC, salarié actif et à jour de votre cotisation.**

La convention qui lie la CNAM-TS à la CFE-CGC est destinée uniquement aux salariés actifs appartenant au Régime Général de la Sécurité Sociale et dont l'employeur cotise au titre du Risque AT-MP.

Candidatures : (Demandeurs d'emploi, Retraités, Secteur Public, prendre contact par e-mail).

Pour les frais engagés, hébergement, restauration, déplacement, les forfaits retenus sont ceux du CFS.

Toutes nos sessions de formations sont prévues sur une ou deux journées et ont lieu, dans la grande majorité des cas, dans les locaux de la **Confédération au 59, rue du Rocher 75008 Paris.**

*** Nous tenons également à vous rappeler que ces stages ne bénéficient pas du fonds paritaire de formation ne peuvent être pris sur le congé de formation syndicale et par conséquent, ne peuvent donner lieu à aucun remboursement de salaire.**

Maison de la CFE-CGC
59 rue du Rocher
75008 Paris

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

www.cfecgc.org





Les horaires de stages sont les suivants :

- ✚ Le 1^{er} jour : de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
- ✚ Le 2^{ème} jour : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Modules de formations

Modules	Mois	Jours
Module 1 “Les Risques psycho-sociaux, généralités et ressources de base d’un syndicaliste”	Février	Jeudi 1 ^{er} et vendredi 2
Module 2 “Santé et Sécurité au travail. Gestion et prévention des AT/MP et le rôle des représentants du personnel”	Mars	Jeudi 29 et vendredi 30
Module 3 “Les Risques psycho-sociaux et le CHSCT” (Comité Économique et Social)	Mai	Jeudi 17 et vendredi 18
Module 4 “L’Écoute des salariés en souffrance tout en sachant se protéger” NB : Participation au niveau 1 souhaitée : Les Risques psycho-sociaux, généralités et ressources de base d’un syndicaliste”	Mars	Jeudi 15 et vendredi 16
Module 5 “La Qualité de vie au travail”	Mars	Jeudi 15 et vendredi 16
Module 6 “Le Burn out “	Avril	Jeudi 5 et vendredi 6
Module 7 “Le rôle des IRP dans la prévention de perte d’emploi pour raison de santé”	Mars	Mercredi 21

Nous vous remercions de vous inscrire auprès de Madame Nathalie TESSIER (nathalie.tessier@cfecgc.fr).

Nous vous prions d’agréer, Cher(e)s Collègues, l’expression de mes salutations distinguées.

Martine KERYER
Secrétaire nationale